

- VERSION FINALE -

FMMD 2013-2014 : document de réflexion

30 avril 2013

Libérer le potentiel de la migration pour un développement inclusif

INTRODUCTION

Le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) a grandement contribué aux débats politiques mondiaux, régionaux et nationaux pendant la période 2007-2012. Il a offert un espace collégial aux gouvernements pour partager régulièrement leurs expériences dans le domaine de la migration et du développement. Grâce au caractère informel et non contraignant de ce processus mené par les États, le Forum a facilité des discussions exhaustives et franches sur les bonnes pratiques - politiques, programmes et projets. Il a inspiré des initiatives et des réformes ainsi que des coopérations et des partenariats. Le Forum a également contribué à développer la confiance entre les États et les parties prenantes, en leur permettant de traiter des questions sensibles de manière constructive.

Cette période de fondation du processus du FMMD a bénéficié des résultats du premier Dialogue de haut niveau (DHN) sur la migration internationale et le développement de 2006. Les expériences et la confiance instaurées dans le cadre du processus du FMMD peuvent être grandement utiles pour le deuxième DHN d'octobre 2013. Les discussions thématiques du deuxième DHN pourraient, à leur tour, engendrer des fondations plus profondes et plus solides pour le processus continu du FMMD.

Une évaluation minutieuse du processus réalisée en 2011-2012 a conclu les six premières années du FMMD. Elle a mis en lumière la satisfaction générale des États et des autres parties prenantes à l'égard du Forum. Une écrasante majorité des États a confirmé que le Forum ajoutait de la valeur réelle à leur travail en tant que responsables politiques. Néanmoins, le Forum peut être amélioré de plusieurs manières.

Un processus renforcé devra mettre en œuvre la vision commune pour l'avenir du Forum formulée dans le Rapport d'évaluation du FMMD : consolider le Forum, accentuer son incidence sur le programme mondial pour la migration et le développement et assurer sa durabilité.¹ Pour mettre en œuvre cette vision, il est nécessaire de faire entrer le processus du FMMD dans une seconde phase.

¹ *Document d'évaluation consolidé* : phase 2 du processus d'évaluation du FMMD (2012), projet final du 30 septembre 2012, modifié par la Conférence de Maurice et avalisé le 22 novembre 2012.

La Suède assure la Présidence du FMMD de janvier 2013 à juin 2014. Ses priorités et propositions reposent sur les acquis et progrès graduels du Forum réalisés depuis 2007 et trouvent leurs racines dans les recommandations du Rapport d'évaluation. Le processus du FMMD dépend essentiellement des contributions, du soutien et de l'implication de toutes les parties prenantes. C'est pourquoi, la Présidence consultera les parties prenantes du FMMD par le biais d'un dialogue ouvert, transparent et inclusif. Elle proposera un programme vaste et exhaustif, consensuel, tourné vers l'avenir et orienté vers des résultats. Pour ce faire, le FMMD encouragera les États et les autres parties prenantes à partager leurs expériences découlant du suivi volontaire des recommandations du FMMD.

Les priorités générales

La Présidence suédoise du FMMD aspire à initier une nouvelle seconde phase du Forum. La Suède propose trois objectifs clés de renforcement mutuel concernant le fond, le processus et l'incidence durable du Forum.

1. Un forum plus axé sur le développement
2. Un Forum plus dynamique
3. Un Forum plus durable

Un forum plus axé sur le développement : les priorités substantielles

Les efforts devraient être redoublés pour renforcer la dimension du développement du FMMD et la contribution substantielle du Forum aux programmes de développement mondiaux, régionaux et nationaux. Un débat mondial a été entamé concernant les phases finales du processus des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le contenu du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'après-2015. Le FMMD est bien placé pour contribuer à ce débat et devrait saisir l'opportunité de le faire. La Présidence suédoise du FMMD souhaiterait étudier comment intégrer la migration au Programme des Nations Unies pour le développement pour l'après-2015, en tant que levier favorisant le développement durable et humain, englobant ses dimensions économiques et sociales inclusives. La concentration sur la dimension du développement dans les discussions du FMMD devrait ainsi s'en trouver également renforcée et un plus grand nombre de praticiens du développement seraient encouragés à s'impliquer.

Un Forum plus dynamique : les priorités pour le processus du FMMD

Le processus du FMMD devrait être régénéré grâce au renforcement de l'implication des États et de son appropriation par ces derniers. La Présidence suédoise du FMMD souhaiterait encourager une participation plus active et plus équilibrée sur le plan géographique. Elle proposera une répartition plus claire des tâches et des méthodes de travail pour le Groupe de pilotage et les Amis du Forum (AdF), des Équipes gouvernementales revigorées, une Unité de soutien et une Plateforme pour les partenariats renforcées. Compte tenu des ressources limitées et du caractère informel du FMMD, il conviendrait d'aspirer à progresser dans ces domaines afin de contribuer à obtenir des résultats plus concrets, reposant sur des faits probants et largement pertinents. L'institution d'un *Réseau d'experts* du FMMD, par exemple, faciliterait l'implication et la participation des gouvernements aux Équipes gouvernementales. Des *Discussions en ligne du FMMD* et une *Base de données des pratiques et politiques du FMMD* permettraient de toucher un plus grand nombre de parties prenantes et de poursuivre le renforcement des faits probants.

Un Forum plus durable : les priorités visant à garantir une incidence durable

Le Forum devrait réassurer son incidence durable sur les débats mondiaux, régionaux et nationaux grâce à un financement plus stable et prévisible. Il devrait également garantir que les connaissances et bonnes pratiques accumulées soient partagées et mises en œuvre à une plus large échelle au sein de la communauté mondiale. Un *Plan de travail pluriannuel* contribuera à se concentrer également sur le long terme, sur les principes stratégiques, notamment ceux suggérés dans le Rapport d'évaluation. Il pourrait proposer des manières de mettre en œuvre une structure de financement révisée ainsi que des façons d'améliorer la gestion et la promotion des politiques et pratiques mises en lumière par le FMMD, reposant sur la nature volontaire du Forum assurée par les États. Il pourrait suggérer des manières d'amplifier l'engagement volontaire de toutes les parties prenantes internes et externes pertinentes afin de garantir une incidence renforcée des résultats et recommandations du FMMD.

UN FORUM PLUS AXÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT : LES PRIORITÉS SUBSTANTIELLES

Pourquoi avons-nous besoin de renforcer la dimension du développement dans le lien migration-développement ?

La priorité substantielle de la Présidence suédoise du FMMD trouve son reflet dans le titre « Libérer le potentiel de la migration pour un développement inclusif ». Le principal point transmis ici est que les politiques jouent un rôle considérable. Cependant, les avantages de la migration ne se manifestent pas automatiquement.

Il est désormais clair que la migration contribue au développement et à la réduction de la pauvreté dans certaines conditions. Les migrants sont souvent sources d'opportunités et de revenus plus importants pour leurs familles et les communautés. Cependant, de nombreux inconvénients liés à la migration persistent, dont des coûts de transactions élevés, l'absence de protection, des coûts sociaux et humains élevés, des dépendances et des tensions sociales au sein des familles et des sociétés. Les gouvernements peuvent aider à libérer le potentiel de chaque migrant en faveur du développement dans le pays d'origine et de destination. Ils peuvent fournir aux migrants la clé appropriée à chaque situation grâce à un mélange politique adéquat, des cadres juridiques exhaustifs et à la coopération.

Des politiques de développement cohérentes, qui intègrent totalement la migration, sont souvent mieux adaptées pour optimiser les avantages et minimiser les inconvénients de la migration. Les gouvernements qui garantissent les droits, la protection et l'autonomisation des migrants peuvent contribuer à les aider à rechercher des opportunités sûres et lucratives qui apportent également de précieux résultats pour le développement. Cet enjeu fait aussi écho aux remarques du Secrétaire général des Nations Unies préparées pour la Conférence du FMMD de Maurice de 2012 : « Avec les bonnes politiques, la migration peut promouvoir le développement ».²

La proposition de la Présidence suédoise concernant le thème général repose sur les recommandations du Rapport d'évaluation quant à la manière de renforcer la dimension du développement et d'accroître la participation des praticiens du développement au FMMD. Cela pourrait être réalisé grâce à l'élaboration d'une description claire et ciblée du rôle de la

² Le Secrétaire général des Nations Unies, *Remarques à l'attention du Forum mondial sur la migration et le développement*, transmises par Peter Sutherland, Représentant spécial pour la migration et le développement, Port Louis, Maurice 2012.

migration dans le développement, plutôt que par le biais d'une discussion sur l'affectation des ressources. Des discussions plus ciblées et plus approfondies sur l'intégration de la migration aux politiques de développement et vice versa constitueront un pas dans cette direction.

De plus, comme souligné dans le Rapport d'évaluation, l'ambition devrait également consister à apporter une contribution plus substantielle du Forum aux programmes pour le développement mondiaux, régionaux et nationaux. Les politiques et pratiques accumulées qui ont été échangées au sein du Forum au fil des ans pourraient constituer un point de référence important pour le processus de préparation du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'après-2015. Cet aspect a également été recensé comme l'un des résultats clés de la Table ronde 2.1 à la Conférence du FMMD de Port Louis en 2012. En outre, la migration dans la perspective du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 constitue également un thème proposé pour le Dialogue de haut niveau 2013.

L'Équipe spéciale du système des Nations Unies qui travaille à préparer le Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 a suggéré quatre dimensions clés qui nécessiteront plus de travail : *le développement économique inclusif, le développement social inclusif, la paix et la sécurité et la durabilité environnementale*. L'Équipe spéciale du système des Nations Unies a également présenté l'importance d'un certain nombre d'*éléments habilitants* ou moyens pour parvenir à ce développement. La migration et une mobilité renforcée figurent parmi ces éléments habilitants³.

La Présidence suédoise suggère de progresser sur certaines parties de ce travail dans le cadre du Forum. Le développement humain, en tant que processus d'élargissement des choix offerts aux personnes et d'amélioration des capacités humaines, peut poursuivre sa progression grâce au renforcement du développement inclusif tant économique que social.⁴ Le développement inclusif respecte l'approche du développement humain reposant sur les principes des droits humains. Tous les individus et groupes de personnes ont besoin d'être capables de contribuer à créer des opportunités, de participer à la prise de décision et de partager les bénéfices du développement. Des politiques cohérentes peuvent contribuer à accéder à l'emploi ainsi qu'à des réseaux de sécurité sociale et aux services publics efficaces, sans exclure les personnes pauvres et vulnérables comme les migrants. Le FMMD pourrait en particulier contribuer au débat mondial en se concentrant sur la manière de mieux définir et mettre en œuvre la migration en tant qu'élément facilitant le développement humain, caractérisé par un développement inclusif tant économique que social, dans le but de l'intégrer au Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

Enquête et réunions thématiques du FMMD

La Présidence suédoise cherchera à encourager des contributions de fond aux travaux des Équipes gouvernementales du FMMD afin de préparer le terrain pour des discussions de Tables rondes reposant sur des faits probants. À cet égard, une enquête auprès des gouvernements du FMMD et une série de réunions thématiques constitueront les deux premières étapes.

³ Équipe spéciale du système des Nations Unies pour le Programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015 (2012) *Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous. Rapport au Secrétaire général*. Ce rapport constitue la base des consultations thématiques mondiales, dont l'une est centrée sur les dynamiques démographiques, dont la migration.

⁴ Une définition du concept de *développement inclusif* est disponible sur le site Web du PNUD : www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/povertyreduction/focus_areas/focus_inclusive_development/

Enquête auprès des gouvernements du FMMD visant à évaluer les expériences en matière de priorités thématiques

Une brève enquête sera envoyée pendant la première moitié de 2013 aux Points focaux du FMMD sur les priorités thématiques du FMMD, telles que décrites dans le présent document de réflexion. L'objectif de l'enquête est d'offrir aux gouvernements l'opportunité de contribuer au processus du FMMD en faisant part de leurs expériences concernant les thèmes choisis pour les Tables rondes. L'enquête constituera la base d'un bref aperçu des politiques et des pratiques des gouvernements du FMMD à l'appui du travail préparatoire de chaque Table ronde.

L'enquête se concentrera sur un petit nombre de questions-clés se rapportant à la priorité thématique générale visant à renforcer la dimension du développement du FMMD. Les questions couvriraient les préférences quant à la manière dont la migration pourrait être intégrée au Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, les stratégies nationales d'intégration et la cohérence de la politique de migration et de développement ainsi que le rôle des cadres et initiatives de politique nationale visant à garantir que les migrants et la diaspora sont compétents et peuvent volontairement transférer leurs actifs de façons qui procurent le maximum de bénéfices pour le développement économique et social.

Thèmes et priorités sélectionnés pour les réunions thématiques du FMMD

Sous réserve d'un financement suffisant, la Présidence suédoise propose les réunions thématiques du FMMD suivantes afin de préparer et soutenir le travail des Équipes gouvernementales et la Conférence du FMMD en mai 2014 :

- *Mettre en œuvre l'intégration de la migration dans les politiques de développement et intégrer la migration dans le Programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015*
- *Améliorer les résultats du développement économique et les complémentarités du marché du travail par l'intermédiaire d'outils d'équation entre l'offre et la demande de main d'œuvre, de la migration du travail et de la mobilité circulaire*
- *Amélioration de l'autonomisation des migrants et des transferts volontaires d'actifs pour des résultats de développement social positifs*

Les réunions thématiques seraient ouvertes à tous les États membres du FMMD et aux observateurs, mais pour des raisons pratiques et logistiques, le nombre maximum de participants devraient être limités à environ 100 à 120 personnes par réunion. Un processus de sélection accorderait la priorité à ceux qui souhaitent contribuer activement et à ceux qui ont fait preuve d'un engagement antérieur dans le FMMD et reposerait ensuite sur le principe du « premier arrivé, premier servi ». Afin d'encourager une participation mondiale, ces réunions thématiques seraient organisées à Genève consécutivement aux réunions régulières du Groupe de pilotage et des Amis du Forum (AdF). Les universitaires, les représentants de la société civile et du secteur privé pourraient être invités à contribuer par le biais d'informations et de présentations générales spécifiques.

Si la Suède envisage une Présidence traditionnelle du FMMD avec un nombre limité de réunions régulières du Groupe de pilotage et des AdF, la 7e Conférence du FMMD et les réunions thématiques proposées, elle reste favorable à prendre en considération les résultats des initiatives pertinentes (ateliers ou conférences) préparées par les gouvernements individuels, les processus consultatifs régionaux ou les organisations observatrices. Des liens et références à de telles

initiatives seront mis à disposition sur le site Web du FMMD. La Présidence du FMMD accueillera également favorablement les considérations et contributions des autres parties prenantes aux priorités thématiques décrites dans le présent document de réflexion.

Tables rondes du FMMD

Comme suggéré dans le Rapport d'évaluation, un débat plus ciblé est nécessaire au sein du Forum afin d'éviter les répétitions. Le suivi des précédents résultats contribuerait également à progresser sur la base des expériences déjà accumulées et partagées. Chaque Présidence ne doit pas nécessairement couvrir tous les thèmes « traditionnels » du FMMD dans la mesure où une vision thématique à plus long terme pourrait être traitée dans le cadre d'un *Plan de travail pluriannuel* (voir ci-dessous). La Présidence suédoise espère avant tout stimuler des discussions plus ciblées reposant sur des faits probants et plus approfondies.

Une certaine flexibilité est également nécessaire concernant les résultats du Dialogue de haut niveau de 2013. Le DHN doit débattre de nombreuses questions qui sont de la plus haute importance pour les thèmes proposés des Tables rondes du FMMD. La Présidence suédoise s'efforcera de s'appuyer et, de concert avec les parties prenantes au FMMD, d'intégrer les contributions préparatoires pertinentes et les résultats du DHN aux discussions des Tables rondes du FMMD.

Les thèmes des Tables rondes feront l'objet d'un débat au sein du Groupe de pilotage et des Amis du Forum. Ils devraient être choisis en fonction des débats et des résultats des Tables rondes qui ont eu lieu entre 2007 et 2012 et dans le but d'établir un lien entre eux. La Présidence suédoise du FMMD propose les trois thèmes de Tables rondes suivants, chacun comportant deux sessions de Tables rondes, comme indiqué dans l'annexe 1 :

- *TR 1 : Intégrer la migration aux programmes de développement mondiaux, régionaux et nationaux*
- *TR 2 : La migration en tant qu'élément facilitant le développement économique inclusif*
- *TR 3 : La migration en tant qu'élément facilitant le développement social inclusif*

Les propositions de thèmes de Tables rondes sont soumises dans le but d'effectuer un travail préparatoire et d'instituer des débats plus orientés vers les résultats. Les gouvernements et les observateurs du FMMD sont invités à faire des commentaires sur les problèmes et les questions proposés pour chaque Table ronde et à suggérer des manières de centrer ou restreindre le champ des discussions à deux ou trois questions-clés.

Chaque Table ronde devrait viser à identifier les recommandations et résultats potentiels aussi rapidement que possible. La question transversale qui devrait prédominer serait : *Quels faits probants peuvent être utilement compilés afin de fournir un guide pratique des options politiques aux gouvernements et autres parties prenantes ?*

7e Conférence du FMMD

La 7e Conférence du FMMD doit avoir lieu en mai 2014 à Stockholm. La Conférence du FMMD se composera de séances plénières, six Tables rondes, d'une réunion consacrée à l'avenir du Forum et une réunion de la Plateforme pour les partenariats. Les débats au sein de l'Espace commun comprendront les participants de la Société civile, du secteur privé, des

organisations internationales et des gouvernements. Une réunion des Journées de la Société civile devrait précéder la réunion des gouvernements. Il est proposé que la contribution du secteur privé au Forum soit préparée sous une nouvelle forme innovante qui comprendra notamment une *Table ronde d'affaires* du FMMD (voir ci-dessous).

Compte tenu de l'importance de la gestion et de la mise à disposition de la communauté internationale élargie des faits probants engendrés lors du FMMD, la Présidence suédoise souhaiterait revaloriser la participation à et le profil de la Plateforme pour les partenariats. Afin de permettre aux chefs de délégations de participer (qui prennent habituellement part à la réunion consacrée à l'Avenir du Forum), les deux réunions ne se dérouleraient probablement pas en parallèle.

UN FORUM PLUS DYNAMIQUE : LES PRIORITÉS POUR LE PROCESSUS DU FMMD

Comment le Forum peut-il devenir un processus reposant plus sur des faits probants, plus engagé et plus équilibré sur le plan géographique ?

En s'appuyant sur les conclusions du Rapport d'évaluation, la Présidence suédoise aspire à éviter les travaux redondants et favoriser une utilité maximale et les complémentarités entre les activités de la Troïka, du Groupe de pilotage et des Amis du Forum.

Promouvoir les contributions de la Troïka

La Troïka (la Suède, Présidence en fonction, l'Ile Maurice, Présidence précédente et la Turquie, future Présidence), travailleront de concert dans le cadre du processus préparatoire et pour la mise en œuvre des activités du Forum, lorsque cela s'avèrera pertinent. L'accent sera plutôt mis sur des questions stratégiques à long terme, telles qu'une planification thématique pluriannuelle – un *Plan de travail pluriannuel* – et un suivi des recommandations du Rapport d'évaluation.

La Suède travaillera avec l'ensemble des anciennes et futures Présidences du FMMD, la « Troïka élargie », pour développer la « *Mémoire thématique* » qui devra contribuer au Dialogue de haut niveau de 2013, conformément au Rapport d'évaluation et à la réunion de l'Avenir du Forum à Port Louis. Le rapport sera présenté au Groupe de pilotage et aux Amis du Forum pour approbation avant d'être soumis aux Nations Unies.

Améliorer les méthodes de travail du Groupe de pilotage

Conformément aux *Modalités de fonctionnement* du FMMD, le Groupe de pilotage devrait se composer de gouvernements représentant un équilibre régional, fermement engagés dans le but d'offrir un soutien politique et conceptuel au processus du Forum et à la Présidence en fonction. Le Groupe de pilotage devrait maintenir la continuité du processus grâce à un nombre suffisant de gouvernements assurant l'efficacité, la flexibilité et la transparence dans ce travail. Les gouvernements membres du Groupe de pilotage devraient être prêts à contribuer activement et concrètement aux travaux du processus du FMMD, tels qu'assumer des rôles-clés au sein des Équipes gouvernementales de Tables rondes et apporter une contribution tangible aux préparatifs des réunions du Forum. Cette contribution pourrait être axée sur la substance thématique, les participations financières ou les deux à la fois.

Dans le cadre du lancement de la seconde phase du processus du Forum et conformément aux recommandations du Rapport d'évaluation, afin de garantir une taille gérable du Groupe de pilotage, la Présidence demandera aux membres du Groupe de pilotage de faire part de leur intérêt renouvelé et de leurs contributions attendues pour poursuivre en tant que membres.

Clarifier et amplifier le rôle des Amis du Forum (AdF)

Le Rapport d'évaluation recommande d'améliorer le rôle des Amis du Forum par le biais de plus de discussions de fond. Aussi les AdF devraient-ils être utilisés de sorte à ce que les débats puissent devenir plus interactifs et plus ciblés sur la substance thématique ainsi que sur le suivi volontaire des résultats et des recommandations. Les Amis du Forum pourraient ainsi également contribuer à faire avancer les choses en termes d'amélioration des politiques et pratiques reposant sur des faits probants en apportant leur soutien aux préparations thématiques des Tables rondes et des réunions du FMMD.

Les gouvernements, les membres du Groupe mondial sur la migration ainsi que les autres observateurs auraient l'occasion de présenter les politiques, programmes et projets dont ils ont discuté au sein des Équipes gouvernementales. Ces présentations pourraient couvrir le suivi volontaire des précédents résultats et recommandations du Forum. La proposition du rôle révisé de la Plateforme pour les partenariats pourrait également être débattue lors des réunions des AdF (voir ci-dessous).

Améliorer les méthodes de travail des Équipes gouvernementales

Le Rapport d'évaluation explique que les Tables rondes thématiques et les Équipes gouvernementales constituent des composantes-clés du FMMD. Afin de garantir l'appropriation du processus et d'encourager la consultation et la coopération sur les questions soulevées tout au long de l'année, le rapport recommande par conséquent un engagement renforcé des gouvernements au sein de ces équipes. C'est pourquoi la Présidence suédoise encouragera les gouvernements et les observateurs à constituer des Équipes gouvernementales assez tôt de façon à ce que les tâches, responsabilités et rôles (co-présidences, modérateurs, rapporteurs) puissent être définis et mis en œuvre aussi efficacement que possible. Les membres du Groupe de travail du FMMD suédois agiront en tant que coordinateurs pour les trois thèmes des Tables rondes.

Un nouveau format pour les documents de travail sera proposé, reposant en partie sur les expériences de la Présidence mauricienne. Les documents de travail sont proposés pour constituer deux parties distinctes : une courte partie politique de 4-5 pages rédigées par les gouvernements de l'équipe qui décrit les problèmes et questions à débattre et une partie annexe, plus substantielle, contenant des descriptions et des références aux exemples fournis sur une base volontaire de politiques, programmes et projets pertinents. Tandis que la première partie aspirerait à rendre le document de travail plus accessible et à servir de fondement aux discussions de la Conférence du FMMD de Stockholm, la deuxième partie visera à constituer la base d'un catalogue en évolution des politiques et pratiques dans le but de les stocker et les publier sur le site Web de la Plateforme des partenariats du FMMD (voir ci-dessous).

La Présidence suédoise propose que cette méthode de travail révisée soit aidée par la mise en place d'un *Réseau d'experts du FMMD*⁵. L'objectif est de faciliter un engagement plus actif des gouvernements dans les Équipes gouvernementales tout au long de l'année, étant donné que c'est là que se trouvent le cœur et le gros du travail du Forum. En mettant en contact un nombre suffisant d'experts avec chaque Équipe gouvernementale, le fardeau consistant à fournir une

⁵ Il sera rédigé un mandat distinct pour le Réseau d'experts et les équipes gouvernementales.

contribution substantielle serait ainsi partagé et les missions pourraient ainsi être exonérées de coût. Le résultat escompté serait une représentation plus équilibrée à l'échelle mondiale au sein des équipes, des discussions plus approfondies et des contributions reposant plus sur des faits probants grâce à la contribution et au soutien des experts spécialisés.

Il est proposé que le *Réseau d'experts* du FMMD soit développé à partir des thèmes de Tables rondes fixés sous chaque Présidence du FMMD. L'interaction directe et principalement *virtuelle* (courriels, appels téléphoniques, conférences vidéo) au sein de chaque Équipe gouvernementale pourrait apporter plus d'expertise que les discussions avec des diplomates essentiellement établis à Genève. La Présidence en fonction du FMMD inviterait les Points focaux des gouvernements du FMMD à chaque Table ronde afin de désigner des experts gouvernementaux établis dans les capitales et les praticiens exerçant sur le terrain. En outre, les experts volontaires sélectionnés parmi les observateurs du FMMD (membres du Groupe mondial sur la migration et autres organisations internationales et régionales) et les universitaires, y compris ceux issus de réseaux régionaux et mondiaux existants, pourraient être mobilisés en fonction des besoins de chaque Équipe gouvernementale.

Les co-présidents des Équipes gouvernementales, en coordination avec la Présidence en fonction du FMMD, seraient chargés d'inviter les experts à apporter leur contribution. Il serait, par exemple, demandé aux experts d'aider à la rédaction de la partie annexe des documents de travail. Chaque Équipe gouvernementale devrait désigner un expert qui coordonnerait, par exemple, la liste des exemples de politiques et de pratiques. Sous la responsabilité des co-présidents, les experts auraient également la charge d'organiser une *Discussion en ligne du FMMD* pour chaque thème de Table ronde (voir ci-dessous). Le travail du *Réseau d'experts* et les réunions thématiques pourraient contribuer grâce au partage de nombreuses connaissances approfondies dont les Groupes de travail ad hoc du FMMD étaient chargés par le passé.

Revaloriser et poursuivre l'activation du système des Points focaux nationaux du FMMD

Le Rapport d'évaluation indiquait que le réseau de Points focaux avait facilité la communication interne du FMMD et la coopération entre les États ainsi que la coordination et la cohérence intra-gouvernementale en matière de migration et de développement. Cependant, le système n'a pas toujours fonctionné efficacement pour atteindre les experts appropriés au sein des gouvernements. Aussi le rapport recommande-t-il aux gouvernements de revigorer le système des Points focaux nationaux. Il est nécessaire de continuellement actualiser et conserver les dossiers des Points focaux du FMMD pour les gouvernements et les observateurs. L'Unité de soutien continuera d'assumer cette tâche pour le compte de la Présidence en fonction.

Conformément à la suggestion du Rapport d'évaluation en faveur de l'élaboration de directives générales quant au rôle des Points focaux nationaux, une première étape consisterait à encourager les Points focaux à conserver les listes nationales des points de contact au sein des différents ministères, autorités et organismes pertinents. Cela fera partie de l'enquête du FMMD réalisée auprès des gouvernements sur les priorités thématiques du FMMD 2013-2014 (comme indiqué ci-dessus). Le but consistera à améliorer la capacité à établir un lien avec l'expertise appropriée, y compris pour le *Réseau d'experts du FMMD*, et d'aider les Points focaux du FMMD dans leur travail lié aux questions abordées par le Forum qui ont en particulier trait à la cohérence des politiques et à la coordination nationale ainsi qu'à l'identification des pratiques nationales clés dans les domaines thématiques sélectionnés.

Renforcer et définir plus clairement le rôle de la Plateforme pour les partenariats

La Plateforme pour les partenariats a été lancée en 2010, pendant la Présidence mexicaine du FMMD. Elle offre un mécanisme visant à faciliter, enregistrer et présenter les partenariats et la coopération entre les gouvernements, surtout destiné à soutenir les initiatives se rapportant aux résultats du FMMD et aux thèmes des Tables rondes. Les gouvernements et les organisations internationales peuvent soumettre des propositions pour d'éventuels partenariats, visualiser les projets de partenariats existants et exprimer leur intérêt à s'y joindre ou faire part de leurs connaissances et expériences concernant des projets similaires.

Comme indiqué dans le Rapport d'évaluation, la Plateforme pour les partenariats a la capacité de jouer un rôle plus important en matière de partage des connaissances du FMMD d'une manière plus accessible et systématique. La Plateforme peut jouer ce rôle en préservant, renforçant et présentant les faits probants et les résultats du processus du FMMD. Elle peut faciliter le suivi volontaire des résultats et des recommandations fondés sur des politiques et des pratiques définies. De plus, la Plateforme pourrait inviter les gouvernements à présenter des exemples issus de leurs consultations au niveau national avec les acteurs de la société civile et du secteur privé concernant des questions liées au Forum.

La Présidence suédoise suggère que la Plateforme pour les partenariats se prépare à présenter plus d'éléments des politiques et pratiques examinées et discutées au sein des Équipes gouvernementales. Selon un examen rapide des documents de travail du FMMD produits entre 2007 et 2012, 172 pratiques ont été échangées par les seuls membres du Groupe de pilotage. Aussi existe-t-il un vaste réservoir de pratiques en matière de migration et de développement et encore bien plus de résultats et évaluations se rapportant au FMMD qui pourraient être présentés par le biais de la Plateforme pour les partenariats au regard des 17 pratiques qui sont actuellement disponibles sur le site Web de cette Plateforme. Pour ce faire, l'actuel site Web de la Plateforme devrait être progressivement amélioré pour constituer une solide *Base de données des politiques et pratiques du FMMD* interrogeable⁶. Son contenu pourrait servir de base à des présentations et discussions plus approfondies lors de la réunion de la Plateforme pour les partenariats dans le cadre de la Conférence du FMMD.

Le rôle potentiel des médias sociaux, tels que Twitter et Facebook, sur le site Web de la Plateforme pour les partenariats, a été discuté pour la première fois lors du FMMD de Maurice, sur la base d'une proposition du Mexique. Si le FMMD utilisait de tels canaux de communication de manière plus systématique, cela aurait l'avantage potentiel de toucher un public plus large, y compris les parties prenantes gouvernementales, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé, les citoyens migrants et non migrants. En outre, plusieurs délégués ont mentionné, lors de la réunion sur l'Avenir du Forum de 2012 de Port Louis, que le FMMD pourrait avoir besoin d'un *Plan de communications* plus général. La Présidence suédoise continuera d'étudier ces aspects, notamment avec la future Présidence turque.

Une première étape consisterait à utiliser le site Web de la Plateforme pour les partenariats pour lancer des *Discussions en ligne du FMMD* thématiques, virtuelles, ouvertes à toutes les parties intéressées. Cela pourrait constituer une source d'inspiration et alimenter les travaux des Équipes gouvernementales. Lorsque les gouvernements auront fixé le programme des thèmes des Tables rondes, une *Discussion en ligne du FMMD* thématique pourrait être initiée, coordonnée et résumée par un membre du *Réseau d'experts* du FMMD au nom de la co-

⁶ Un mandat distinct sera rédigé pour le rôle renforcé de la Plateforme pour les partenariats et la base de données des politiques et pratiques.

présidence des Tables rondes. Les *Discussions en ligne* pourraient également rapprocher les processus préparatoires engagés au sein du Forum des gouvernements et des Journées de la Société civile, en offrant un espace virtuel d'échange et d'interaction en amont des réunions du FMMD. Le but serait de parvenir à des documents de travail de Tables rondes et des discussions des réunions du FMMD mieux préparés et, ainsi, à des résultats et recommandations reposant plus sur des faits probants.

Renforcer l'Unité de soutien

L'Unité de soutien est une composante-clé du cadre de soutien du Forum et contribue à assurer la continuité d'une Présidence à l'autre. L'Unité de soutien est au service du FMMD sous la supervision de la Présidence en fonction du FMMD, en assistant le Groupe de travail de la Présidence. Elle gère les données et informations relatives au FMMD, les contributions financières au fonds du FMMD sur la base du budget prévisionnel établi par la Présidence en fonction, exerce des fonctions administratives, financières et logistiques (dont les réunions), gère le site Web du FMMD et administre la Plateforme pour les partenariats.

Sous réserve d'un financement disponible, une Unité de soutien et une Plateforme pour les partenariats plus solides pourraient garantir que les faits probants et les résultats du FMMD puissent être compilés, présentés et partagés de manière plus systématique avec la communauté internationale. Avec les propositions en faveur d'une amélioration de la collecte, du stockage et de la diffusion des politiques et pratiques engendrées par le FMMD, de l'établissement d'une Base de données et du renforcement de la Plateforme pour les partenariats, il sera nécessaire d'étudier un renforcement durable de la structure du personnel de l'Unité de soutien. Cela pourrait être réalisé par le biais du détachement de personnel par les gouvernements et les agences internationales comme décrit dans le Rapport d'évaluation. Une autre solution pourrait consister à détacher du personnel de la Présidence en fonction pour le placer au sein de l'Unité de soutien.

UN FORUM PLUS DURABLE : LES PRIORITÉS VISANT À ASSURER UNE INCIDENCE DURABLE DU FMMD

Comment le FMMD peut-il devenir un processus durable, ayant une incidence plus importante sur les programmes politiques mondiaux, régionaux et nationaux ?

Le Forum ne peut être durable que si la question fondamentale relative à un mécanisme de financement approprié est abordée. Au nom de l'équilibre géographique, il est important d'élargir la base du financement et de garantir qu'un large éventail de gouvernements puisse assumer les responsabilités associées à l'accueil du Forum. L'évolution progressive du Forum par le biais d'un renouvellement thématique et d'une complémentarité au fil des présidences pourrait également assurer sa durabilité. Le Forum a besoin de revitaliser ses relations avec toutes les parties prenantes internes et externes et de s'assurer que ses résultats puissent profiter à une communauté internationale élargie.

Un Plan de travail pluriannuel

La Suède et la Turquie en tant qu'actuelle et future Présidence du FMMD élaboreront un *Plan de travail pluriannuel* en consultation avec l'ancienne Présidence mauricienne, qui sera discuté au sein du Groupe de pilotage et des Amis du Forum. Cette entreprise permettra de développer davantage la suggestion du Rapport d'évaluation en faveur d'un programme thématique pluriannuel. Le *Plan de travail pluriannuel* aborderait essentiellement les principes stratégiques,

les recommandations complexes à plus long terme du Rapport d'évaluation, garantirait des initiatives durables et offrirait des complémentarités à travers les programmes thématiques de la Présidence. Il pourrait également élaborer des principes généraux concernant une stratégie de communication du FMMD. Le Plan de travail comprendrait une liste de suggestions d'actions à entreprendre dans certaines limites de temps.⁷

Un financement plus prévisible et plus durable

L'une des forces du Forum tient à son caractère informel, volontaire et non contraignant. Néanmoins, cela s'est également avéré constituer l'un des plus grands défis du FMMD, en particulier en raison de l'absence de mécanisme obligatoire de financement. Si l'on se réfère au passé, l'imprévisibilité en matière de financement en début des précédentes Présidences a affecté les possibilités pour les États participants de se porter volontaire pour assumer la Présidence du Forum. Comme indiqué dans la proposition de 2011 du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies sur la migration et le développement (RSSG) et de la Suisse, il est manifeste que la situation du financement affecte plus fortement, mais pas uniquement, les pays en développement. Le Rapport d'évaluation réaffirme que les accords d'alternance de présidences entre les pays en développement et les pays développés devraient être maintenus. L'avenir et la durabilité à plus long terme du Forum dépend donc d'un financement du FMMD plus prévisible.

En s'appuyant sur la recommandation du Rapport d'évaluation, la proposition du RSSG des Nations Unies et de la Suisse sera développée par le Groupe de pilotage et les Amis du Forum, en se concentrant sur un budget annuel standard et détaillé du FMMD, le besoin de promesses anticipées de contributions financières et une base de donateurs plus importante. Les propositions en faveur d'une structure de financement plus prévisible pour le FMMD seront élaborées et incluses dans le *Plan de travail pluriannuel*. Des manières de diversifier les contributions et les donateurs, en encourageant également des dons moins élevés et d'éventuelles contributions du secteur privé et de la société civile seront encouragées.

Relations entre les gouvernements et la Société civile du FMMD

Le FMMD a établi sa valeur en tant que mécanisme instituant la confiance et des partenariats au-delà des frontières nationales et fonctionnelles. La Présidence suédoise continuera à travailler en étroite collaboration avec le Bureau de coordination pour la Société civile du FMMD⁸ qui organisera, en coopération avec un Comité consultatif international et un réseau mondial d'organisations de la société civile, des activités de la société civile internationale liées au FMMD préalablement et simultanément aux Journées de la Société civile du FMMD de 2014. L'Espace commun s'est révélé être un format précieux pour un dialogue constructif et la Suède aspire à attribuer suffisamment de temps à ce cadre transversal. Des efforts correspondants aux niveaux nationaux et locaux pourraient faciliter des partenariats plus efficaces entre gouvernements, organisations de la société civile et le secteur privé.

L'enquête prévue auprès des gouvernements du FMMD (cf. ci-dessus) pourrait comprendre des questions concernant les mécanismes actuels de consultation au niveau national afin d'identifier les bonnes pratiques. Cela pourrait mettre en évidence des synergies possibles qui permettront

⁷ Une proposition à débattre sera rédigée.

⁸ Un bureau de coordination pour la Société civile a été établi en 2011, sous les auspices de la Commission catholique internationale pour la migration, sur invitation de la Présidence suisse en fonction, et il a poursuivi ses travaux sur invitation consécutive de l'Ile Maurice (2012) et de la Suède (2013-2014). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.gfmdcivilsociety.org

aux responsables politiques, organisations de la société civile et parties prenantes du secteur privé de réfléchir à certains problèmes et questions du FMMD au niveau national et local. Les canaux de consultations nationales entre les gouvernements, les organisations de la société civile et le secteur privé pourraient également aider à définir un terrain d'entente et prévenir les discordances occasionnelles quant aux attentes au niveau mondial. Les gouvernements pourraient être invités à présenter les bonnes pratiques issues de leurs consultations nationales au niveau de la Plateforme pour les partenariats.

Relations entre gouvernements du FMMD et secteur privé

Les marchés et les États sont mutuellement dépendants, étant donné que les investissements, la main d'œuvre et les communautés connaissent une mondialisation toujours croissante. Les recommandations du Rapport d'évaluation soulignent l'importance de considérer le secteur privé comme une partie prenante distincte, plutôt que de l'inclure dans le cadre plus vaste de la société civile comme cela a été fait jusqu'à présent. La Présidence suédoise est convaincue que ce dialogue est d'une importance vitale pour rendre le Forum plus exhaustif et plus durable.

Dans le cadre des consultations qui aboutiront à la Conférence du FMMD de Stockholm en mai 2014, des discussions informelles sont en cours avec des organisations qui ouvriront la voie à un dialogue avec le secteur privé. Les leçons tirées, par exemple, du Conseil mondial sur la migration du Forum économique mondial pourrait contribuer à définir un format, une participation et des sujets potentiels adéquats à débattre dans le cadre du dialogue FMMD - secteur privé.

La Présidence suédoise envisage d'initier une *Table ronde d'affaires du FMMD* qui pourrait alimenter le processus général du FMMD. Un tel événement pourrait se composer d'un débat de PDG ciblé, à petite échelle, et d'une réunion plus générale comprenant les parties prenantes concernées. Les domaines dans lesquels les intérêts des États et du secteur privé peuvent converger comprennent la gestion des ressources humaines (mobilité des talents) et le rôle des recruteurs et employeurs, les opportunités de placements et de commerce au sein des secteurs d'affaires et des zones géographiques sélectionnés (y compris les diasporas), les migrants et les diasporas en tant que clients et consommateurs (services bancaires, assurances, paiements mobiles, fonds communs) et les perceptions de la migration (étant donné que les questions de responsabilité sociale des entreprises et la diversité sur le lieu de travail peuvent devenir des avantages compétitifs). Les parties prenantes pertinentes du secteur privé pourraient comprendre des employeurs, des recruteurs, des banques et organisations de transferts monétaires, des sociétés de téléphonie mobile et des compagnies d'assurances.

Relations entre le FMMD, le Groupe mondial sur la migration et les autres observateurs

Conformément aux recommandations du Rapport d'évaluation, les interactions avec les Nations Unies seraient maintenues par le biais de consultations régulières de la Présidence du FMMD avec le Secrétaire général de l'ONU, le RSSG et d'autres organismes pertinents des Nations Unies. Le rapport met en lumière que la coopération et les consultations avec les entités régionales et les organisations internationales, en particulier celles faisant partie du Groupe mondial sur la migration, ont profité au FMMD grâce à la mise à disposition d'une expertise thématique, telle que la préparation des Tables rondes. Des efforts seront déployés pour renforcer les faits probants en continuant d'accueillir les contributions et l'expertise thématique de ces agences d'une importance considérable pour les préparatifs des Tables rondes et des réunions thématiques. L'un des domaines où l'implication et l'expertise des agences du Groupe mondial sur la migration seront particulièrement primordiales, ce sont les efforts déployés pour inclure la migration dans le Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

Au-delà de cet aspect, les organisations internationales seront encouragées à contribuer au suivi volontaire des résultats du FMMD dans le cadre de leurs mandats élargis d'assistance aux États membres, en fonction des priorités fixées dans les plans réguliers de coopération et de développement, telles que l'intégration de la migration. Rappelant que le FMMD restera un processus mené par les États indépendants des Nations Unies, les États participants au FMMD peuvent choisir d'utiliser leur statut de membre de telles organisations pour faire avancer les questions soulevées dans le cadre du processus du FMMD. Des moyens de faciliter ces liens seront étudiés dans le *Plan de travail pluriannuel* en consultation avec la future Présidence turque.

Afin de permettre au processus consultatif régional de s'impliquer et de contribuer aux discussions du FMMD, le Document de réflexion sera communiqué à ces organismes. Tous les processus consultatifs et d'intégration régionaux seront les bienvenus pour examiner le programme du FMMD dans le cadre de leur travail régulier et contribuer aux mises à jour de leurs propres activités pertinentes pour les thèmes des Tables rondes du FMMD.

Relations entre le FMMD et la communauté internationale élargie

Afin d'accentuer l'incidence du FMMD sur le programme mondial de migration et de développement, en accord avec la vision présentée dans le Rapport d'évaluation, des efforts seront déployés pour partager les connaissances accumulées du FMMD avec la communauté internationale élargie. Comme souligné précédemment, la *Base de données des politiques et pratiques du FMMD* et les *Discussions en ligne du FMMD* constituent deux moyens essentiels pour atteindre cet objectif. Les moyens d'étudier la faisabilité et la nature possible d'une stratégie de communication élargie du FMMD seront abordés dans le *Plan de travail pluriannuel*.

Dans l'immédiat et comme indiqué ci-dessus, une fois la *Mémoire thématique* des FMMD 2007-2012 approuvée par le Groupe de pilotage et les Amis du Forum, elle sera soumise au Dialogue de haut niveau 2013 pour information, afin de contribuer aux délibérations de fond. Le résultat du DHN devrait être étudié par les parties prenantes du FMMD et pris en considération lorsqu'il s'avèrera pertinent pour la poursuite des travaux du FMMD, notamment dans les discussions des Tables rondes de 2014 et au-delà.

Le *Réseau d'experts* mentionné ci-dessus permettra de communiquer avec et de s'appuyer sur l'expertise d'un plus large éventail d'experts, par exemple, au sein des Équipes gouvernementales et dans le cadre des réunions thématiques, améliorant ainsi la portée du FMMD.

- ANNEXE 1 -

Thèmes des Tables rondes du FMMD 2013-2014

TR 1 : Intégrer la migration aux programmes de développement mondiaux, régionaux et nationaux

- TR 1.1. Mettre en œuvre l'intégration et la cohérence dans les politiques de migration et de développement

Le résultat escompté de cette Table ronde serait un menu des options politiques pour la coordination des mécanismes, la mise en œuvre et la surveillance afin de garantir que la cohérence de la politique de migration et de développement apporte des résultats mesurables.

La cohérence entre les politiques de migration et de développement et l'intégration de la migration aux stratégies nationales et régionales de développement ont été discutées au sein du FMMD depuis le début. Un accent essentiel a été mis sur le rôle des mécanismes de consultation et de coordination (tels que les points focaux et les groupes de travail nationaux, les approches gouvernementales exhaustives). Une attention particulière a également été accordée, notamment durant la Présidence suisse du FMMD, aux processus d'incorporation de la migration aux documents consacrés à la réduction de la pauvreté et aux plans stratégiques de développement (tels que les initiatives comme les projets d'intégration du PNUD/OIM, qui impliquent les Équipes de pays du système des Nations Unies et les gouvernements pertinents).

La mise en œuvre de ces mesures, la réalisation sur le terrain, les résultats, la surveillance et l'évaluation ont été moins pris en considération au sein du FMMD. Une concentration plus systématique sur les pays en développement en tant que destination de la migration Sud-Sud et sur les aspects connexes des marchés du travail informels, de la protection sociale et de l'intégration a également fait défaut. La place de la migration dans la coordination des agences donatrices reste également à explorer davantage. Cette Table ronde pourrait ouvrir une nouvelle voie en définissant les législations et politiques pouvant améliorer la coordination et la cohérence en mettant également en lumière le rôle des autorités publiques locales et le dialogue avec la société civile locale à cet égard.

- Quels cadres politiques, bases légales et sources de financement sont efficaces dans le processus d'intégration de la migration aux domaines politiques relatifs au développement ?
- Quel est l'importance de l'utilisation des processus de profils migratoires élargis dans la surveillance des incidences sur le développement de la cohérence politique ?
- Comment l'incorporation des questions migratoires aux enquêtes nationales de développement pourrait-elle améliorer la visibilité et le rôle de la migration dans la planification du développement ?

- Quelles parties prenantes doivent être incluses dans les mécanismes de cohérence politique pour garantir que la migration soit prise en compte dans la politique de développement et que le développement soit pris en compte dans les politiques migratoires ?
- TR 1.2 Encadrement de la migration pour les OMD et pour le Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015

Le résultat de cette Table ronde pourrait être un cadre pour les partenariats et une liste de cibles et d'indicateurs destinés à évaluer comment la migration contribue au développement en tant qu'élément facilitant.

L'absence de la migration dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a été discutée aux Conférences du FMMD d'Athènes, de Puerto Vallarta et Port Louis. Les manières possibles d'intégrer la migration au Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 seront discutées lors du DHN de 2013. Le processus en cours des Nations Unies étudie le rôle d'un certain nombre d'éléments facilitant transversaux, dont la migration, pour le développement dans le nouveau programme de développement. Cette Table ronde tirerait parti des discussions du DHN et viserait à contribuer au processus des Nations Unies de deux manières : en se concentrant sur les définitions possibles de la migration en tant que catalyseur du développement, c'est-à-dire un moyen permettant de parvenir au développement dans un ensemble de politiques sectorielles et en mettant en lumière la valeur d'un partenariat mondial pour surveiller la mise en œuvre afférente.

Les discussions pourraient être centrées sur certains des OMD actuels et chercheraient des preuves quant à la manière dont la migration a contribué à les atteindre et quelles politiques ont promu ces synergies. La contribution de la migration aux aspects plus structurels du développement pourrait également être examinée en se référant à la manière dont cela pourrait alimenter le débat relatif aux objectifs universellement applicables du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

La Table ronde serait particulièrement favorable à une participation active des praticiens du développement (notamment les principales autorités de coordination du développement et agences de développement) et aborderait la question des perceptions et les manières de réconcilier les points de vue potentiellement divergents parmi les différentes communautés professionnelles sur le rôle de la migration pour le développement.

La migration et les problématiques de dynamiques démographiques connexes (jeunesse, urbanisation, liens entre migration interne et internationale) pourraient être analysées dans le contexte de certaines des questions-clés du développement, dont la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé, le travail décent, la protection sociale, la croissance durable, la durabilité environnementale, les conflits et les crises. La migration Sud-Sud constituerait un aspect particulièrement important pour la poursuite des discussions.

- Quelles preuves peuvent être rassemblées pour rendre l'incidence de la migration sur le développement visible pour les OMD actuels ?
- Quels cibles et indicateurs pourraient être développés pour évaluer les effets de la migration en tant qu'élément facilitant le développement ?

- Comment les praticiens du développement actifs dans le cadre de diverses politiques sectorielles (comme l'éducation, la santé, le genre, l'emploi) prennent-ils en compte les implications de la migration sur le développement?
- Comment le développement modifie-t-il les modèles migratoires et comment les personnes restées au pays et les groupes vulnérables sont-ils touchés par les changements en matière de tendances migratoires et de mobilité ?

TR 2 : La migration en tant qu'élément facilitant le développement économique inclusif

- TR 2.1. Renforcer les incidences de la migration de travail et de la mobilité circulaire sur le développement par le biais d'une adéquation plus systématique entre marché du travail et compétences

Le résultat escompté pourrait être une liste de modèles viables d'adéquation entre l'offre et la demande de main d'œuvre qui renforcent les incidences sur le développement pour les femmes et les hommes qui migrent, pour les différents niveaux de compétences, pour les secteurs présentant une pénurie (temporaire ou structurelle) et pour les catégories de pays (pays à bas, moyen et haut niveau de revenu).

La Table ronde repose sur les travaux entrepris depuis la Conférence du FMMD de Bruxelles en général, ainsi que sur les récentes discussions de Puerto Vallarta, Genève et Port Louis en particulier. La poursuite de discussions approfondies et de la recherche de faits probants sera encouragée dans le domaine des complémentarités du marché international du travail. L'importance croissante des formes circulaires de mobilité nécessitera une approche qui tient compte des pays tant de destination que d'origine, ainsi que des vulnérabilités, risques et coûts possibles des migrants.

Les discussions sur l'adéquation entre travail et compétences doivent être plus adaptées et différenciées en fonction des caractéristiques des migrants (genre, âge, compétences, qualifications, etc.), des différences sectorielles et de pays (pays développés dont la population active diminue, marchés émergents, pays en développement aux vastes secteurs informels) et des modèles politiques (marché ou modèles dirigés par les employeurs, méthodes du capital humain, prévisions du marché du travail, application d'outils généraux d'adéquation).

Pour les migrants et pour le développement, les résultats peuvent varier en fonction de la manière dont les gouvernements dans les pays d'origine et de destination parviennent à mettre en œuvre les conventions internationales appropriées, à garantir les cadres juridiques nationaux et les droits, à promouvoir la protection et le travail décent, éviter la migration irrégulière et l'exploitation, la déqualification et la sous-utilisation des compétences et à traiter les aspects de l'intégration et de la réintégration à court et long terme. Les leçons tirées de la migration Sud-Sud présenteraient un intérêt particulier :

- Comment les pays d'origine et de destination peuvent-ils travailler ensemble dans les secteurs-clés présentant une pénurie de main-d'œuvre (tels qu'ingénierie, technologie de l'information, services de santé, construction ou agriculture) où la mobilité temporaire ou permanente peut répondre aux besoins communs du marché du travail ?
- Comment améliorer la portabilité des compétences, la reconnaissance des qualifications étrangères, y compris par le biais d'accords de coopération bilatéraux ou multilatéraux et de partenariats entre instituts d'enseignement ?

- Comment les partenariats public - privé en matière d'adéquation entre l'offre et la demande de main d'œuvre peuvent-ils améliorer l'utilisation des technologies de l'information et des centres de ressources d'informations, promouvoir les bonnes pratiques de recrutement et inciter les employeurs à investir dans des formations linguistiques et qualifiantes pour les migrants ?
- Comment les migrants qui rentrent contribuent-ils au marché du travail de leur pays d'origine par le biais de nouvelles compétences, qualifications et expériences de travail acquises à l'étranger, et quelles sont les mesures de soutien appropriées à cette fin, telles que les formations professionnelles assistées ?
- TR 2.2 Faciliter les incidences positives sur le développement par l'implication de la diaspora dans les transferts de compétences, les investissements et le commerce entre les pays de résidence et d'origine.

Le résultat escompté de cette Table ronde serait une liste de mesures possibles visant à faciliter les investissements et le commerce des diasporas ciblant respectivement les pays de résidence, les pays d'origine et les partenariats public - privé.

Les communautés de diasporas transnationales, surtout les entrepreneurs et les réseaux professionnels, peuvent améliorer le développement grâce aux initiatives individuelles ou collectives. Les membres des communautés de diasporas sont impliqués dans les transferts de compétences, envoient des fonds, font des placements ou assurent la promotion du commerce en fonction de leur affection ou de leur connaissance d'un pays d'origine en particulier. Des climats d'investissement attractifs ainsi qu'une bonne gouvernance, la primauté du droit, la démocratie et le respect des droits humains dans les pays d'origine sont des conditions préalables importantes pour une telle implication.

Les gouvernements sont de plus en plus conscients de l'importance des cadres juridiques et institutionnels pouvant faciliter et soutenir cet engagement privé. Les migrants et les citoyens de pays d'origine étrangers qui bénéficient de politiques d'intégration solides sont souvent mieux placés pour faire une contribution à leur pays d'origine ou à leurs ascendants. Dans le même temps, les pays d'origine mettent en place des institutions gouvernementales des diasporas – ministères et organismes dédiés – ou renforcent leurs ambassades afin d'entretenir des liens avec leurs communautés de diasporas. Des mécanismes de coordination efficaces, un renforcement de la confiance et le partage des leçons tirées revêtent une importance fondamentale à cet égard.

Des connaissances accessibles concernant ces communautés de diasporas, leurs propres initiatives et les effets du soutien des gouvernements sont toutefois encore limités et ont besoin d'être davantage évalués et régulièrement actualisés. Des exemples issus de réseaux Sud-Sud pourraient être particulièrement mis en lumière.

- Quels modèles gouvernementaux ont facilité les transferts de compétences ou le retour temporaire des entrepreneurs des diasporas pour établir des micro-entreprises et des PME afin de générer la création d'emplois (y compris des connaissances de base dans le domaine financier, des formations en gestion, des schémas de micro-financement, l'accès aux crédits et au capital de lancement, une offre de statut spécial de nationalité ou la double citoyenneté) ?
- Quelles mesures gouvernementales fonctionnent efficacement en tant qu'incitations encourageant les investissements des diasporas et le commerce (comme la mise à

disposition d'informations sur les conditions générales d'investissement, une offre d'allègements fiscaux ou l'adaptation des politiques commerciales) ?

- Comment les gouvernements et les associations de diasporas peuvent-ils coopérer de manière efficace ?
- Comment les partenariats public - privé peuvent-ils faciliter l'introduction de nouveaux instruments de placement comme les obligations de diasporas, les fonds de placement de diasporas et les instruments de fonds de contrepartie ?

TR 3 : La migration en tant qu'élément facilitant le développement social inclusif

- TR 3.1. Favoriser l'autonomisation des migrants, de leurs foyers et communautés pour une protection améliorée des droits et des résultats de développement social

Cette Table ronde pourrait définir des cadres juridiques types qui garantissent les droits et mesures favorisant l'autonomisation des migrants afin de minimiser les coûts humains et sociaux et d'améliorer l'accès à des opportunités de migration sûres, légales et protégées.

La Table ronde repose notamment sur les discussions de Manille, Puerto Vallarta et Port Louis. Mettre l'accent sur la qualité de la migration et les manières de favoriser l'autonomisation des migrants peut permettre de définir les bonnes pratiques offrant des conditions de mobilité sûres et bien protégées. Des cadres juridiques nationaux exhaustifs et leur mise en œuvre pour garantir la protection et les droits des migrants constituent souvent des conditions préalables à des résultats de développement social inclusif. Les migrants accèdent à l'autonomie s'ils sont en mesure de se rendre sous certaines conditions là où ils peuvent accéder à leurs droits et prérogatives, là où les coûts sont raisonnables et où ils peuvent se mobiliser et faire entendre leurs préoccupations. Des migrants bien informés sont mieux équipés pour pourvoir à leur propre bien-être et à celui de leurs familles restées au pays.

Des cadres juridiques nationaux garantissant l'accès à une aide juridique, des systèmes de sécurité sociale, la portabilité des droits à une pension et des (micro-) assurances, une réduction des coûts en amont de la migration (frais de recrutement, accès aux crédits et aux prêts), la prévention des risques et la sensibilisation à ceux-ci et aux coûts de la migration irrégulière, du trafic, de la contrebande et des abus d'employeurs, peuvent faciliter l'autonomisation des migrants.

Différentes approches peuvent être nécessaires dans le contexte de la migration respectivement Sud-Sud et Sud-Nord. Il existe des différences d'accès à l'autonomie des migrants selon qu'ils bénéficient d'un statut juridique permanent ou temporaire dans le pays de destination. Cette dernière catégorie ne donne souvent pas entièrement droit aux mesures d'intégration et de non-discrimination disponibles. Lorsque les migrants ont un statut irrégulier, ils peuvent être soumis à l'exclusion et la marginalisation qui peuvent également limiter leur capacité à contribuer à des résultats de développement social. En outre, il convient d'accorder plus d'attention aux ménages des migrants et aux membres de la famille restés au pays afin de réduire les coûts sociaux de la migration (séparation, rupture familiale, abandon scolaire, maltraitance d'enfants ou pertes de compétences pour les communautés locales).

- Comment les gouvernements peuvent-ils travailler avec les parties prenantes du secteur privé et de la société civile et les associations de migrants/diasporas pour faciliter le rôle des réseaux de soutien et l'accès à l'information pouvant rendre les migrants autonomes ?

- Comment les stratégies d'autonomisation peuvent-elles être adaptées aux besoins et demandes spécifiques en fonction de l'âge, du genre, du niveau de revenu ou du statut des migrants ?
 - Comment les mesures d'autonomisation peuvent-elles atteindre le foyer du migrant et les familles restées au pays afin de réduire les coûts sociaux de la migration ?
- TR 3.2. Les transferts d'actifs des migrants et leurs effets sur la santé et l'éducation

Le résultat de cette Table ronde pourrait mettre l'accent sur la manière dont les politiques et la coopération bilatérale ou multilatérale pourraient améliorer les résultats positifs de la migration sur le développement dans le domaine de la santé et de l'éducation en tenant compte de l'égalité des genres.

Les migrants et les diasporas peuvent avoir des actifs à la fois financiers et liés à des compétences. Les migrants transfèrent leurs actifs soit en se déplaçant eux-mêmes, soit en effectuant des transferts de fonds à destination de leur domicile, des transferts de connaissances, d'innovations et de valeurs. Les capacités des migrants à améliorer leur vie et celle de leurs familles dépendent de la manière dont ces actifs peuvent porter leurs fruits. Les progrès en matière de développement humain dépendent d'investissements viables dans l'éducation et la santé destinés à accroître les capacités des personnes. Aussi la santé et l'éducation constituent-elles des dimensions essentielles du développement abordées par les OMD, mais on leur a accordé une attention moins systématique lors des précédentes Conférences du FMMD. Cette Table ronde mettrait en œuvre ces dimensions du développement, et ce également dans le but de les rendre pertinentes pour le débat de l'après-2015.

Les migrants compétents comme les médecins, les infirmiers et les professeurs cherchent souvent à quitter les pays en développement plus pauvres et instables en quête de meilleures opportunités à l'étranger où ils peuvent mettre en œuvre leurs capacités. Certains pays souffrent de la fuite des cerveaux à cet égard et encouragent des pratiques de recrutement éthique alors que la question de savoir comment retenir ou faire revenir ces compétences (y compris des communautés de diasporas) est un problème de développement plus large, notamment de normes en matière de services de santé et d'éducation. Cependant, nombre de migrants, ne sont souvent pas en mesure d'utiliser pleinement leurs compétences en raison du manque de reconnaissance de leurs qualifications dans les pays de destination.

Cette Table ronde mettrait en lumière les politiques qui pourraient faciliter la contribution des transferts financiers à destination des ménages pour des dépenses de santé et d'éducation. Il existe des différences dans les habitudes de dépenses entre migrants hautement et peu qualifiés et les incidences sur le développement dépendent des coûts des transactions et de la manière dont ces ressources sont investies. De plus, les changements qui transforment les valeurs, normes et relations entre les genres engendrés par les « transferts sociaux » peuvent sensibiliser les ménages des migrants à l'importance d'accorder la priorité à la santé et à l'éducation. Les valeurs intergénérationnelles peuvent influencer les habitudes de dépenses, les femmes migrantes, par exemple, transférant souvent une part plus importante de leur revenu, renonçant ainsi à dépenser pour leur propre santé et éducation au profit de leurs enfants.

- Quels modèles de gestion des ressources humaines dans le secteur de la santé et de l'éducation dans les pays en développement peuvent aider à retenir ou faire revenir les professionnels qualifiés (par exemple initiatives de jumelage entre hôpitaux et centres d'éducation dans les pays d'origine et de résidence, systèmes de congés sabbatiques pour contribution aux systèmes de santé dans les pays d'origine, etc.) ?

- Comment les gouvernements, les autorités locales et le secteur privé dans les pays d'origine et de destination peuvent-ils aider les ménages des migrants afin que leurs dépenses volontaires, transferts de fonds, micro-assurances ou projets puissent faciliter l'accès à l'éducation et à la santé ?
- Comment des modèles de soutien gouvernemental apporté aux ménages des migrants ainsi qu'aux communautés restés dans le pays peuvent-ils être développés afin de gérer les transferts sociaux et les changements de valeurs et normes engendrés par la migration ?